



ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

Engagements et inscriptions uniquement sur document joint à mariecollette59@outlook.fr au plus tard le jeudi 03 mai à 22h. **Le règlement de cette compétition a été envoyé au Président de chaque club, veuillez en prendre connaissance.**

Le montant des inscriptions est fixé à :

- 11 € par pilote 20" ou 24"
- 13 € par pilote pour les 2 catégories (20" ou 24")

Le paiement des engagements devra être effectué en espèces ou par chèque à l'ordre du « BMX FLEURBAIX », à partir de 9 h le jour de la course.

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

Pour tout renseignement : p.morin626@laposte.net

PLAQUES

L'organisation ne fournissant pas les plaques, chaque pilote devra être en possession de ses plaques :

- Plaque frontale
- Plaques latérale

Les numéros dans le dos et les supports de caméra ne sont plus autorisés depuis le 1er janvier 2016.

RÉCOMPENSES

Dans le cadre du championnat de Région des Hauts de France, la remise des récompenses aura lieu à la suite de la compétition.

ACCES

La piste de BMX du club se situe : rue David 62136 FLEURBAIX.

Vous pouvez suivre le fléchage « BMX FLEURBAIX ».

Attention : braderie dans le centre de Bois Grenier, pour les personnes venant de Lille, un fléchage spécifique sera mis en place.

STATIONNEMENT

Le stationnement des véhicules est possible sur le site.

Le stationnement des camping-car est possible sur réservation au 06.49.45.22.13 (Delphine) suivant les places disponibles.

SÉCURITÉ

Le club « BMX FLEURBAIX » décline toute responsabilité en cas de vols ou ennuis sur les véhicules.

SECOURS

Les secours seront assurés par la Croix Blanche.